



communiqué

No: 11
No.: 11

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 2 FÉVRIER 1978

DÉRIVATION DE LA GARRISON: PROJET RÉVISÉ

Le ministère des Affaires extérieures annonce qu'il a été averti par l'ambassade des Etats-Unis que le secrétaire de l'Intérieur des Etats-Unis, M. Andrus, a rendu public un projet révisé de dérivation de la Garrison. Un résumé du projet qui a été fourni par l'ambassade est disponible sur demande. Les détails de la proposition, y compris une ébauche des répercussions sur l'environnement et d'autres rapports techniques émis simultanément, sont transmis à Ottawa par voie diplomatique.

La communication de l'ambassade indique que le projet proposé comprend l'irrigation d'environ 24 000 acres de terre dans le bassin de la baie d'Hudson dont les eaux de retour arriveraient au Canada par la rivière Rouge. Des experts techniques canadiens examineront attentivement le projet détaillé afin d'évaluer les répercussions exactes d'un tel projet sur le Canada.

La province du Manitoba participera, dans un proche avenir, aux discussions à ce sujet.

Le gouvernement du Canada prendra les mesures nécessaires afin d'assurer la protection continue des intérêts canadiens et prend note que le gouvernement des Etats-Unis prévoit des consultations avec le gouvernement du Canada avant qu'une décision finale ne soit prise. Les recommandations du rapport de la Commission mixte internationale de dérivation de la Garrison seront à la base de l'étude, par le Canada, des répercussions transfrontalières possibles sur l'environnement que pourrait avoir le nouveau projet.